

## Flash info

# Affaire Melikan Kucam: sur quels critères sont attribués les visas humanitaires?

[https://www.rtbf.be/info/belgique/detail\\_affaire-melikan-kucam-sur-quels-criteres-sont-attribues-les-visas-humanitaires?id=10121115](https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_affaire-melikan-kucam-sur-quels-criteres-sont-attribues-les-visas-humanitaires?id=10121115)

Publié le 17 janvier 2019, consulté le 7 mars

Alors que l'on apprend que le trafic de visas humanitaires dans lequel est suspecté Melikan Kucan (NVA) était connu depuis octobre 2018, que le gouvernement a réagi et que la question est débattue cet après-midi au parlement, faisons gros plan sur ces procédures de visas humanitaires. Comment sont-ils attribués? Selon quels critères? Une thématique abordée dans l'émission Soir Première de Arnaud Ruysen.

En 2018, 2174 visas humanitaires ont été accordés. Comme le précise le rapport 2018 de Myria, il existe deux types de visas humanitaires:

- D'un côté, les visas long séjour dépassent une durée de trois mois. Dans ce cas, les migrants peuvent sortir du territoire du pays qui délivre le visa mais pour une durée maximum de trois mois.
- De l'autre, les visas court séjour donnent accès uniquement au territoire de l'Etat membre qui délivre le visa humanitaire

Ces visas humanitaires sont laissés au pouvoir discrétionnaire du Secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration. C'est donc lui/elle qui va décider de l'attribuer ou non selon la situation de la personne demandeuse mais ce, sans qu'il y ait de critères bien définis. Les personnes demandeuses de visas humanitaires sont par définition des personnes qui ne rentrent pas dans les conditions qui permettent de demander d'autres types de visas "classiques".

## Les catégories de demandeurs de visas

Il existe aussi différentes catégories de personnes pouvant bénéficier d'un visa humanitaire selon le type de visas sur lesquels se basent les institutions.

Pour les visas courts séjour, le critère prédominant est celui des "*situations préoccupantes de natures diverses*". Il s'agit ici de personnes qui sont dans une urgence médicale ou qui doivent se rendre en Belgique à la suite d'un décès dans la famille. En 2018, 178 personnes y ont eu accès.

Pour ce qui est des visas longue durée (1996 octroyés en 2018) il existe différents critères.

D'abord, le fait d'être un réfugié "*sur invitation*". Parmi ceux-ci, différentes catégories de personnes.

- Les réfugiés bénéficiant d'un programme de réinstallation. Il s'agit ici de réfugiés qui ont accès à un visa humanitaire dans le cadre d'une procédure mise en place avec Fedasil, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA). Dans ce cadre, la Belgique s'est engagée en 2018 à accueillir 1150 migrants. A ce stade, la Belgique en a accueilli 880. Un programme qui avait été suspendu temporairement par Théo Francken en octobre dernier.
- Les réfugiés bénéficiant du corridor humanitaire. Il s'agit ici de personnes prises en charge par le réseau de l'Eglise Sant'Egidio. Il s'agit d'un réseau catholique actif dans plus de 70 pays et qui avait signé en 2017 un accord avec Theo Francken (N-VA) pour faire venir 150 réfugiés en Belgique. Il s'agit majoritairement de réfugiés syriens vulnérables, des chrétiens mais aussi des musulmans. En 2018, 140 personnes ont pu être accueillies en Belgique.
- Les réfugiés faisant des demandes de visa humanitaire selon le "*chemin régulier*". Il s'agit ici de personnes introduisant des demandes d'asile au poste consulaire du pays dans lequel elles se trouvent et qui souhaitent demander l'asile en Belgique. Le visa humanitaire leur permettra de se rendre en Belgique pour ensuite introduire leur demande d'asile. Il s'agit ici dans la pratique d'une forme de regroupement familial. Par exemple, un migrant ayant obtenu l'asile en Belgique et qui souhaite faire venir l'un de ses enfants majeurs, peut faire une demande de visa humanitaire. Il peut s'agir dans ce cas de regroupement familial élargi. C'est-à-dire un migrant qui aurait obtenu l'asile en Belgique et qui voudrait faire venir sa famille en Belgique même si certains membres de sa famille ne rentrent pas dans les conditions classiques d'un regroupement familial. Par exemple, un syrien qui aurait obtenu l'asile en Belgique et qui voudrait faire venir l'un de ses enfants majeurs sur le sol belge. Dans ce cas, la procédure de visa humanitaire peut être utilisée.
- Les opérations de sauvetage de chrétiens de Syrie. Il s'agit ici d'une prérogative du Cabinet du Secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration. C'est lui qui va décider d'attribuer des visas humanitaires ou non.

Ces deux dernières catégories représentent 976 migrants accueillis en 2018. Cependant, il n'existe aucun chiffres précis qui permettent de distinguer les deux dernières catégories. Cependant, dans son intervention à la Chambre cet après-midi, Maggie De Block, nouvelle Secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration, explique qu'une enquête interne a été demandée et que "*sur la base des premiers constats, en 2018, pour 600 personnes, des instructions auraient été donnée par le cabinet. Dans près de 200 dossiers, le nom de Melikan a été retrouvé*". "*Ce sont des chiffres provisoires*", explique-t-elle.

**RTBF.be**

[https://www.rtbf.be/info/dossier/la-premiere-soir-premiere/detail\\_visas-humanitaires-theo-francken-a-favorise-la-venue-de-chretiens?id=10121457](https://www.rtbf.be/info/dossier/la-premiere-soir-premiere/detail_visas-humanitaires-theo-francken-a-favorise-la-venue-de-chretiens?id=10121457)

Consulté le 7 mars 19

**Flash info 17 janvier 19 (consulté le 7 mars 19)**

# Visas humanitaires : "Theo Francken a favorisé la venue de chrétiens"

(...) Chez nous, la Communauté de Sant'Egidio, qui est un réseau catholique actif dans 70 pays, a réussi à en obtenir pour 150 syriens de la part de Théo Francken lorsqu'il occupait ce poste. Jan De Volder est l'un des responsables de la communauté en Belgique. Soir Première l'a rencontré pour qu'il témoigne du déroulement de la procédure.

(...) **Mais concrètement, comment cela a-t-il été négocié avec les autorités ?**

Jan De Volder: *Nous avons parlé avec les gouvernements, dont le gouvernement belge. Nous avons pu trouver un accord écrit et formel pour pouvoir faire venir des personnes vulnérables. Pour nous, le critère, c'est la vulnérabilité. Et c'est vrai que les chrétiens, en tant que minorité, sont particulièrement vulnérables, mais il n'y a pas que les chrétiens.*

**La majorité des 150 personnes ayant reçu un visa humanitaire pour la Belgique sont chrétiennes. Certains estiment que c'est pour cette raison que Théo Francken a été plus enclin à accepter la demande de Sant'Egidio. C'est vrai ?**

Jan De Volder: *Je confirme que ça a été sa politique de favoriser la venue des chrétiens. Je dois dire qu'en 2015, pour l'opération d'Alep, on a sauvé plusieurs centaines de chrétiens. Je pense que c'était tout à fait juste de le faire, mais évidemment, nous avons toujours dit que nous ne voulions pas travailler que pour les chrétiens. Il faut travailler pour tout le monde, pour tous ceux qui sont dans la détresse. Donc dans les discussions que j'ai menées personnellement avec Mr Francken en 2017, j'ai insisté beaucoup là-dessus. Il a fallu un peu de temps pour le convaincre, mais finalement il a accepté qu'il n'y ait pas que des chrétiens dans les 150 visas accordés.*

# Au MR aussi, on donne des “coups de pouce” pour les visas humanitaires

■ Le député fédéral Richard Miller est intervenu auprès du gouvernement en faveur d'une famille d'Alep.

Depuis mardi dernier, les visas humanitaires délivrés par la Belgique sont au cœur d'une grave polémique. Melikan Kucam, un conseiller communal N-VA de Malines, est accusé d'avoir tenu un rôle central dans un trafic d'êtres humains. Selon le parquet d'Anvers, cet homme aurait touché d'importantes sommes pour permettre à des personnes venant de zones de conflit, comme la Syrie ou l'Irak, de venir en Belgique grâce à des visas humanitaires. L'avocat du conseiller communal affirme cependant que son client n'a pas perçu d'argent.

Puisque Theo Francken, N-VA lui aussi, a été de 2014 à 2018 secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration, certains estiment que Melikan Kucam devait avoir des complicités au sein de son ancien cabinet. Rien n'est établi à ce sujet cependant. Reste que cette affaire soulève la question de la transparence dans l'octroi des visas humanitaires.

## Des interventions en tout genre...

En Belgique, ces visas sont une faveur accordée par le secrétaire d'État en charge de l'Asile et de la Migration. La décision est discrétionnaire et les critères d'octroi sont flous. Cette situation peu transparente est la porte ouverte aux interventions en tout genre afin de tenter d'arracher une décision favorable au secrétaire d'État. Comme *La Libre* a pu l'apprendre, plusieurs personnalités sont intervenues ces dernières années auprès du gouvernement en faveur de candidats à un départ pour la Belgique. C'est le cas, par exemple, du député fédéral MR Richard Miller. En 2015, au plus fort de la crise migratoire connue par l'Europe, il a entrepris plusieurs démarches au niveau de l'exécutif

fédéral afin d'obtenir ces visas exceptionnels pour sept syriaques orthodoxes habitant Alep (Syrie).

## Les bonnes “connexions”

Cette démarche de Richard Miller était animée par de nobles préoccupations humanitaires. Mais on peut se demander pourquoi telles personnes reçoivent un visa tandis que d'autres, qui n'ont pas pu dénicher les bonnes “connexions” politiques, restent sur le carreau. Contacté ce lundi, Richard Miller reconnaît qu'il y a là un souci de principe: *“C'est par ma fille que j'ai été sensibilisé à la situation de ces personnes. Elle connaissait un membre de leur famille qui vivait déjà en Belgique où il gagnait sa vie. Ces personnes ont eu de la chance de pouvoir passer par moi, c'est exact. Le système d'attribution des visas humanitaires manque de transparence. Je pense qu'il faudrait davantage de régulation tout en maintenant une certaine souplesse. Le secrétaire d'État doit encore pouvoir accorder ces visas même si toutes les conditions ne sont pas rencontrées par les candidats à la migration.”*

**Le manque de transparence est la porte ouverte aux interventions auprès du secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration.**

Pour obtenir les visas humanitaires, Richard Miller a pris contact avec le cabinet de Theo Francken durant l'été 2015 et, pour ces démarches, a obtenu l'aide du cabinet du ministre des Affaires étrangères, Didier Reyniers (MR). Ces interventions se sont révélées payantes: sur les sept candidats, cinq ont finalement reçu un visa humanitaire (deux personnes plus âgées ont finalement préféré rester en Syrie).

Aujourd'hui, Richard Miller se souvient de ces moments avec émotion. *“Une maman et son petit garçon ainsi qu'un jeune couple avec une petite fille de deux ans ont pu venir en Belgique et ont pu fuir les bombes, les enlèvements, les exécutions... Cet épisode a été pour moi l'une des rares fois où j'ai vraiment eu le sentiment que j'avais pu servir à quelque chose. Aujourd'hui, ces personnes vivent en paix en Belgique et se sont parfaitement intégrées.”*

Frédéric Chardon



Le député fédéral Richard Miller assume tout à fait les démarches entreprises en faveur de syriaques orthodoxes.

AURORE BELOT/BELGA